



Protocole Sanitaire des permanences d'Accueil

Organisation de l'Accueil du Public au Sein du RAM :

Le RAM Sauldre et Sologne a repris ses fonctions au niveau des permanences d'accueil physique et téléphonique. Les permanences accueil téléphonique seront privilégiées aux permanences d'accueil physique.

Les permanences d'accueil physique sont acceptées sous certaines conditions :

- **Privilège la prise de RDV (Rdv d'1 heure maximum)**
- Ne pas arriver en retard au RDV sinon l'accueil peut être refusé ou écourté
- Ne pas arriver trop en avance afin d'éviter les croisements entre parents ou assistantes maternelles
- **Sonner ou frapper pour signaler votre présence** : Pas plus d'une personne en attente à l'intérieur du RAM, Merci de bien vouloir patienter en dehors du RAM si besoin
- **Quittez vos chaussures** à l'entrée du RAM afin de les laisser dans l'espace dédié à cet effet
- **Le port du masque est obligatoire pendant la durée de l'entretien**
- **Le lavage des mains sera systématique avant chaque entretien**
- Il est recommandé de ne pas venir avec des enfants lors du RDV

Entre chaque RDV nettoyage sera effectué (chaises, bureau, poignées de porte...)

Horaire d'Ouverture du RAM :

	Ateliers d'éveil	Permanences d'accueil téléphonique	Permanences d'accueil téléphonique et Permanence d'accueil physique <u>de préférence sur RDV **</u>
Lundi	9h00-11h00 (La Chapelle d'Angillon)	11h00-12h00	14h00-17h30 (Argent /Sauldre)
Mardi	9h00-11h00 (Aubigny/Nère)	11h00-12h00	14h00-17h45 (Aubigny/Nère)
Mercredi	9h00-11h00*		
Jeudi	9h00-11h00*		14h00-17h30 (La Chapelle d'Angillon)
Vendredi	9h00-11h00 (Aubigny/Nère)	11h00-12h00	14h00-17h45 (Aubigny/Nère)

*Atelier d'éveil sur Blancafort ou Ivoy le Pré ou Oizon (voir planning itinérance)

** La dernière prise de rdv des permanences d'accueil est à :

- 16h30 pour le lundi et le jeudi
- 17h00 pour le mardi et le vendredi

Les RDV auront lieu selon le planning ci-dessus dans les RAM d'Argent/Sauldre, d'Aubigny/Nère et de La Chapelle d'Angillon.